



Toile (m)	1.56	1.60	1.64	1.68	1.72	1.78	1.82	1.88	1.92	1.96
Distance au-dessus de la tête (mm)	44	45	46	47	48	50	51	53	54	55
<b>PROTECTEURS ÉPAULE ET COUDE</b>										
Norme européenne EN 1621-1:2012 Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour motocyclistes										
Si ce pictogramme est imprimé sur l'étiquette de marquage principale, le maillet de protection est équipé, d'origine, de protecteurs d'épaule										
Si ce pictogramme est imprimé sur l'étiquette de marquage principale, le maillet de protection est équipé, d'origine, de protecteurs de coude										

## ADVERTENCIAS

- ✓ NINGUN PROTECTOR PUDE GARANTIZAR UNA PROTECCIÓN TOTAL.
- ✓ No exponga los protectores a temperaturas extremas, la temperatura puede cambiar el rendimiento de absorción.
- ✓ Si el protector de pecho lleva la marca EN 1621:2003 proteger solamente contra PEDIDAS Y SUICIDIO, como las que se encuentran en uso OFF-ROAD.
- ✓ La empresa no asume ninguna responsabilidad por daños / consecuencias resultantes del uso incorrecto (por ejemplo: uso para otras actividades, uso de otros materiales, etc.) o daños causados por mal uso, incorrecta colocación, manipulación, modificación del producto, etc..
- ✓ Este producto no puede garantizar protección contra heridas causadas por torceduras, lesiones o traumas causados por movimientos extremos, y no puede prevenir el aplastamiento como resultado del impacto contra un objeto. Impactos de alta energía y/o velocidad y/o abducción de partes de flexión gruesas, como cuando el torso golpea en posición vertical.
- ✓ Un protector de pecho de protección para otros usos, ya que una manipulación inadecuada puede reducir significativamente la protección que proporciona.

## EXPLICACIÓN DE L'ÉTIQUETTE DE MARQUAGE

Una étiquette de marquage individuelle similaire à l'illustration est fixée sur chaque protecteur pour indiquer les caractéristiques techniques selon l'explication ci-dessous. La protection de motocycliste de la norme EN 1621-2012 indique :

### -Utilisation (motocyclisme)

-Type de protecteur (adapté à l'épaule, H = hanche, K = GENOU, L = genou, T = avant-bras, L = JAMBÉ sous protecteur K)

-Dimensions du protecteur exprimé par TYPE : zone de protection inférieure, TYPE B :

Zone de protection supérieure

Les types A et B sont prévus pour répondre aux besoins de la plupart des motocyclistes. Toutefois, pour des raisons évidentes, dans certains cas le type B peut ne pas être adapté. Dans ce cas, le type A peut être choisi pour l'utilisation, la zone protégée par le type B est supérieure à celle couverte par le type A.

-Niveau de protection 1 ou 2

ANIVEL 1 = force résistuelle moyenne transmise <35 kN : avec un impact unique autorisé jusqu'à 50 °C ; ce niveau confère une protection inférieure mais le protecteur est plus léger et plus confortable à porter pour tout type d'activité de motocyclisme

ANIVEL 2 = force résistuelle moyenne transmise >35 kN : avec un impact unique autorisé jusqu'à 30 kN ; ce niveau confère une protection supérieure mais le protecteur est plus lourd et plus confortable. Au ANIVEL 2 le TEST D'IMPACT est effectué.

La norme de référence figure en dessous du pictogramme.

-Les symboles FACILITAT'S+ et/ou T- indiquent que le protecteur peut porter une protection même à basse / haute température (impact testé en laboratoire respectivement à -10 °C et/ou +40 °C)

EN 1621-1:2012

Etiquette de marquage protecteur épaulé / coude / ... (exemple)



S/É/K TYPE A

2 T+ T-

EN 1621-1:2012

Protector thoracique (exemple)

EN1621-3:2018

Protecteur thoracique (exemple)

EN 1621-1:2012

Protecteur thoracique (exemple)